

H-France Review Vol. 19 (November 2019), No. 220

Adrian Armstrong and Elsa Strietman, eds, *The Multilingual Muse. Transcultural Poetics in the Burgundian Netherlands*. Cambridge: Legenda, 2017. xi + 190 p. £75.00; \$99.00; €85.00. ISBN: 978-1-781885-49-9.

Compte-rendu par Jonathan Dumont, Österreichische Akademie der Wissenschaften (Vienne, Autriche).

Ce collectif dirigé par Adrian Armstrong et Elsa Strietman est à la fois une synthèse sur un aspect essentiel de la culture des Anciens Pays-Bas (=APB), le multilinguisme (essentiellement français-néerlandais), un vade-mecum méthodologique sur ce multilinguisme dans la littérature (les concepts de « code-switching » et de « lexical-borrowing » y sont mobilisés), et un recueil d'essais portant sur des œuvres précises en lien avec la traduction-adaptation en français et en néerlandais.[1]

L'introduction d'Adrian Armstrong (pp. 1-11) peut être qualifiée de synthèse méthodologique, montrant tout d'abord à quel point les dynamiques culturelles, linguistiques et littéraires traitées dans ce volume s'enracinent, plus généralement, dans une culture de l'échange, de la négociation et du compromis caractéristique des APB au 15^e siècle et dans la première partie du 16^e siècle. Armstrong y pose d'ailleurs une question fondamentale d'histoire politique et sociale : au lieu d'insister, comme le font souvent certains.e.s historien.ne.s, sur la récurrence des conflits dans les APB, il faudrait plutôt se demander pourquoi ces conflits n'ont pas été plus nombreux (p. 7, n. 2). La réponse, ou une partie de la réponse en tout cas, réside certainement dans ce mélange des langues et donc dans cette interculturalité caractéristique des APB et de sa culture écrite.

L'ouvrage revient sur la prétendue dichotomie linguistique et sociale dans les APB : le français parisien et picard, langue du prince, de la Cour et de la haute-noblesse, s'opposerait à des variétés de néerlandais parlées par la noblesse régionale et locale, et les sujets urbains. En réalité, français et néerlandais se côtoient sans cesse grâce à la Cour, d'abord, qui joue un rôle de « nexus culturel », et aussi aux échanges commerciaux constants avec la France. Les situations d'emprunts réciproques entre les deux langues sont fréquentes et certainement pas à sens unique, du français vers le néerlandais (p. 8, n. 7).[2] Ces processus complexes donnent ainsi naissance à une culture lexicale mixte où français et néerlandais s'interpénètrent jusqu'à former un « mixed idiom » (p. 3), idiome faisant écho au caractère mosaïque du « Burgundian Conglomerate » (p. 17) sur bien d'autres plans.

Il serait par ailleurs erroné de penser que seuls français et néerlandais sont présents dans cet espace. La situation de carrefour des APB pour le commerce au nord-ouest de l'Europe, de même

que les liens étroits entretenus par la dynastie de Bourgogne-Habsbourg avec d'autres territoires européens (Autriche, péninsule Ibérique), rend cet espace perméable à d'autres langues : allemand, espagnol, italien; sans oublier le latin qui demeure la *lingua franca* de l'Église, de la diplomatie et des milieux lettrés et académiques.[3]

Si la Cour joue le rôle de nexus culturel, d'autres lieux de sociabilité pourraient revendiquer cette appellation. Anne-Laure Van Bruaene (chap. 4, pp. 71-83) met ainsi en lumière la culture bilingue des réseaux constitués par les Chambres de rhétorique des APB et les Puys mariaux français, réseaux urbains donc. Des compétitions festives, très inclusives, sont organisées entre ces associations sur un espace allant du Nord de la France (jusqu'à Paris et la Normandie) aux comtés de Hollande-Zélande, ce qui conduit Van Bruaene à mettre en évidence le caractère bilingue de la culture urbaine dans les APB au 15^e siècle, là où le 16^e siècle verra plutôt s'instaurer des barrières entre les deux langues et cultures. L'essai de Laura Crombie (chap. 5, pp. 84-105) va dans le même sens.[4] Son analyse des compétitions entre confraternités d'archers et arbalétriers—elles aussi urbaines—sur un espace semblable à celui couvert par les Chambres de rhétorique et les Puys mariaux, révèle l'utilisation des deux langues, soit dans les invitations envoyées aux villes (émises par des villes néerlandophones en néerlandais et/ou parfois en français, et envoyées à des villes francophones, et vice-versa), soit dans les textes poétiques célébrant et perpétuant la mémoire des compétitions. Crombie insiste sur le fait que ces textes sont des lieux de partage d'une culture de confraternité urbaine commune que les différences linguistiques n'entravent pas.

Vers 1470-1480, la production du livre imprimé qui apparaît dans les APB se superpose aux dynamiques culturelles, linguistiques et sociales bilingues existantes. Si les imprimés en néerlandais dominent la production du 16^e siècle dans les APB, Malcolm Walsby (chap. 3, pp. 54-70), s'inscrivant là dans la continuité des travaux d'Andrew Pettegree—dont certains écrits en commun—, met en lumière la croissance rapide, dans la première moitié du 16^e siècle, de la production de livres en français, surtout à Anvers qui concentre des catégories de populations (artisans, juristes, marchands) capables de lire le français et en ayant besoin.[5] Il insiste particulièrement sur l'importance des dictionnaires français-néerlandais, des éditions bilingues dans un même volume ou encore de double-éditions, c'est-à-dire la publication par le même imprimeur d'une édition d'un texte en néerlandais et d'une autre en version française. À nouveau, on peut parler de tournant vers le milieu du 16^e siècle. En effet, à ce moment-là, les publications en français se raréfient, ce qui renforce l'idée d'une dichotomie culturelle de plus en plus marquée entre français et néerlandais autour de 1550, comme l'avancait Van Bruaene.

La moitié des essais du volume se concentre sur des cas de figures spécifiques, mais très représentatifs, des processus d'influences mutuelles et d'échanges entre français et néerlandais. Les figures centrales de l'historiographie curiale bourguignonne essentiellement francophone (George Chastelain, Jean Molinet et Olivier de La Marche) y sont abordées par Catherine Emerson (chap. 2, pp. 42-53) pour les phénomènes de « code-switching » et d'emprunts décelables dans leurs chroniques. L'usage du néerlandais est rare, en général, chez les écrivains curiaux francophones, ce qui rend les textes de ces trois auteurs tout à fait particuliers. Chez eux, le néerlandais est utilisé pour donner une couleur locale au récit ou bien pour rapporter des paroles particulières. On demeure toutefois curieux de la suite du processus. Que se passe-t-il avec la littérature curiale bourguignonne tardive, soit celle écrite sous le règne de Philippe le Beau et les premières années de celui de Charles de Habsbourg, chez des auteurs comme Jean Lemaire de Belges, Nicaise Ladam ou Rémi Dupuis ? Les mêmes phénomènes se poursuivent-ils ou au

contraire se raréfient ? La barrière du milieu du 16^e siècle évoquée par d'autres auteur.e.s du volume est-elle ici aussi d'application ? L'enquête serait donc fort intéressante à poursuivre car trop peu de choses sont connues à ce jour sur la « Grande Rhétorique tardive » à la cour de Bourgogne-Habsbourg, malgré quelques travaux récents.[6]

Une caractéristique bien connue de la littérature des APB entre la fin du 15^e et la première moitié du 16^e siècle est la multiplication des traductions-adaptations en néerlandais de textes écrits en français lors des décennies précédentes à la cour des ducs de Bourgogne. Il était donc tout naturel que cette production littéraire devienne un champ d'investigation privilégié pour plusieurs auteur.e.s de ce volume.

Dirk Coigneau s'affronte ainsi aux *Cent Nouvelles Nouvelles* (chap. 6, pp. 106-131) dans cinq de ses traductions-adaptations néerlandaises. Il donne à voir, d'une part, comment se joue, par la traduction-adaptation, le passage d'une œuvre curiale en langue française vers d'autres milieux sociaux (artisans, bourgeois, marchands, petite noblesse) néerlandophones, d'autre part, à quel point est grande la variété des types de traduction-adaptation possibles. Soulignons, dans tous les cas étudiés, l'oubli de la mention du texte-source par le traducteur-adaptateur. *Le Chevalier Délibéré* d'Olivier de La Marche, autre succès littéraire bourguignon, est analysé dans deux de ses traductions néerlandaises (Pieter Willemsz, Haarlem, 1492; Johannes Steemaer, alias Pertcheval, Bruxelles, 1503) par Susie Speakman-Sutch (chap. 7, pp. 132-148). Les deux traductions sont en réalité très différentes : celle de Pertcheval colle au français, tandis que celle de Willemsz s'en éloigne sur le plan formel, mais pour mieux restituer en néerlandais les nuances sentimentales de l'original français. *La Dance aux aveugles*, un poème de Pierre Michault, connaît aussi une adaptation par Gheraert Leeu (Gouda, 1482), que décortique Rebecca Dixon (chap. 8, pp. 149-161). Ces trois études montrent très précisément comment la traduction d'œuvres écrites originalement pour un milieu curial majoritairement francophone relève également de l'adaptation à l'univers social du nouveau groupe cible (un milieu urbain néerlandophone). En d'autres termes, il s'agit par le processus de traduction d'identifier le texte à un nouvel *ethos* social ou à un autre *habitus* social.

Quid toutefois du politique dans cette série d'essais, soit du politique compris dans une acception étendue : l'ensemble des idées, écrits, images, gestes qui définissent le légitime et l'illégitime dans le cadre de la prise de décision collective ? Certes, ces essais se rapprochent souvent de ce thème (l'introduction d'Armstrong par exemple), mais ne l'abordent qu'en marge. Un exemple, tiré du texte de M. Walsby, permet d'illustrer ceci. Aux p. 65 et suivantes, l'auteur évoque les pièces occasionnelles ou pièces de circonstance, soit des écrits courts et peu coûteux commentant des événements politiques récents. L'analyse se focalise sur une histoire socio-économique du phénomène, tandis que les dynamiques d'ordre politique et idéologique que révèlent ces pièces ne sont abordées que de très loin. Je ne cherche pas ici à épingleur en particulier ce texte fort intéressant, ni à reprocher à ce volume ce qu'il n'entend pas couvrir directement; les dynamiques linguistiques et culturelles qu'il aborde sont suffisamment foisonnantes et complexes en elles-mêmes pour mériter une telle attention. Cependant, l'absence relative de liens vers le politique isole en quelque sorte les conclusions importantes de ce livre d'un contexte plus général.[7]

Il serait toutefois injuste et faux d'avancer que le politique est absent de ce recueil, alors que Dirk Schoenaers (chap. 1, pp. 12-41) lui accorde une place centrale dans son essai. S'appuyant sur un demi-siècle d'études socio-politiques sur les APB et, plus directement, sur les travaux récents de Robert Stein et Mario Damen qui voient dans le bilinguisme des APB une conséquence de

l'intégration bourguignonne[8], Schoenaers montre bien que la balance du pouvoir et le consensus si caractéristiques des relations sociales et, dès lors, des institutions et textes législatifs des APB se rencontrent dans le multilinguisme français-néerlandais. L'arrivée du français--jamais totalement ignoré par ailleurs dans les APB avant les ducs tant il est nécessaire au commerce--dans les principautés néerlandophones des APB et, en particulier, en Hollande-Zélande (le cas examiné par Schoenaers) s'opère par le biais des réformes législatives et juridiques lancées par les ducs de Bourgogne. Le bilinguisme est donc en quelque sorte institutionnalisé dans les conseils et chambres régionaux des APB. L'auteur fait ensuite le lien entre ces institutions, les hommes qui y travaillent et la diffusion du français dans le comté (analyse des commandes de manuscrits des Stadhouders de Hollande-Zélande; rôle des officiers dans la formation des Chambres de rhétorique; p. 23 et suiv.). Cet essai est tout à fait fondamental, me semble-t-il, car il révèle le lien solide existant entre les institutions et la culture littéraire bilingue.

The Multilingual Muse est un ouvrage important qu'il faut saluer. En effet, il éclaire dans le détail la manière dont se forme culturellement, socio-économiquement et même politiquement--malgré notre remarque ci-dessus--un espace commun bilingue au 15^e siècle et au début du 16^e siècle. Nombre d'enseignements sont à retenir pour l'historien.ne du politique : la nécessité de repenser les modèles de diffusion culturelle et donc idéologique « top-down » pour privilégier des processus en réseaux interpénétrés, et surtout abandonner cette idée issue du 19^e siècle, et pourtant encore bien présente chez nombre de collègues, que l'État dynastique tardo-médiéval et renaissant se construirait nécessairement par l'unification linguistique. L'exemple de la mosaïque étatique bourguignonne dément tout à fait ce postulat.

J'aimerais finir cette recension sur une réflexion, celle d'un historien francophone belge. Les auteur.e.s insistent à juste titre sur la multiplicité des variantes locales de français et de néerlandais dans les APB. Pourtant, un motif demeure absent de la belle tapisserie lexicale qu'elles et ils tissent : je veux parler des langues wallonnes, ou plutôt des patois wallons. Cette absence reflète le niveau de confidentialité des études actuelles sur le sujet--elles restent souvent cloisonnées au champ de la philologie--et la relative absence de sources permettant de travailler le sujet pour les 15^e-16^e siècles (une littérature wallonne substantielle n'apparaît que vers le début du 17^e siècle). Pourtant, il ne faut pas se méprendre. Si, pour l'artisan ou le petit bourgeois d'Anvers ou de Gand, le français parisien ou picard est une langue d'importation auquel il se forme, il en va de même pour ses homologues des comtés de Namur, pour certaines parties du comté de Hainaut et du duché de Luxembourg, et bien sûr pour la principauté de Liège--certes non intégrée à la mosaïque bourguignonne mais qui demeure sous son influence--, qui parlent tous des variétés de wallons. Peut-être faudrait-il, dans un avenir proche, penser à connecter ce chantier de recherche au multilinguisme des APB ? C'est certainement là un autre mérite de *The Multilingual Muse* que de poser en creux cette question importante, et d'offrir des pistes de recherches nouvelles.

LIST OF ESSAYS

Adrian Armstrong, "Introduction"

Dirk Schoenaers, "Frenchified': A Contact-based Approach to Transculturation and Linguistic Change in Holland-Zeeland (1428/33-c. 1500)"

Catherine Emerson, “Gescryfte met letteren na elcxn geval gegrauert en oic dyveerssche ymagyen’: Uses of Code-Switching in Dutch and French”

Malcolm Walsby, “Printing in French in the Low Countries in the Early Sixteenth Century: Patterns and Networks”

Anne-Laure Van Bruaene, “Rhetorical Encounters: *Puys*, Chambers of Rhetoric, and the Urban Literary Culture of the Burgundian Low Countries and Northern France”

Laura Crombie, “Target Languages: Multilingual Communication in Poetic Descriptions of Crossbow Competitions”

Dirk Coigneau, “Wrapped in Rhetoric: The *Cent Nouvelles nouvelles* and Dutch *Rederijker* Literature”

Susie Speakman Sutch, “Cross-Cultural Intersections in the Middle Dutch Translations of *Le Chevalier délibéré* by Olivier de La Marche”

Rebecca Dixon, “The Blind Leading the Blind? Choreographing the Transcultural in Pierre Michault’s *La Dance aux aveugles* and Gheraert Leeu’s *Van den drie blinde danssen*”

NOTES

[1] Ce collectif s’inscrit dans le prolongement d’un projet de recherche codirigé de 2012 à 2016 par l’éditeur et l’éditrice, et intitulé *Transcultural Critical Editing: Vernacular Poetry in the Burgundian Netherlands, 1450–1530*.

[2] Si la Cour est particulièrement dominée par un modèle culturel princier et haut-nobiliaire, elle est aussi un carrefour entre des cultures différentes (bourgeoises et marchandes, universitaires et techniques). Ces cultures s’y forment par emprunts, imitations, compétitions aussi. On peut tout à fait rapprocher ce que je décris ici du concept d’« acculturation » emprunté par R. Dixon (p. 152) à J.H.M. Taylor : « a process whereby the socio-culturally unfamiliar is recast in familiar terms, so that the reader can understand systems and phenomena in a source text corresponding to his own ideologies, preconceptions and behavior-patterns ».

[3] Pour l’italien, par exemple, on citera l’ouvrage récent de Renaud Adam et Chiara Lastraioli, eds, *Itinéraires du livre italien à la Renaissance. Suisse romande, anciens Pays-Bas et Liège* (Paris : Classiques Garnier, 2019).

[4] Ce texte s’inscrit dans le prolongement d’un livre récemment publié par l’auteure sur les guildes d’archers et d’arbalétriers au Moyen Âge tardif : Laura Crombie, *Archery and Crossbow Guilds in Medieval Flanders, 1300–1500* (Woodbridge: Boydell, 2016).

[5] Andrew Pettegree et Matthew Hall, “The Reformation and the Book. A Reconsideration,” *Historical Journal*, 47 (2004): 785–808.

[6] Un article d’Estelle Doudet, « Un chant déraciné ? La poésie bourguignonne d’expression française face à Charles Quint », *e-Spania. Revue interdisciplinaire d’études hispaniques médiévales et*

modernes (2012). URL: <http://e-spania.revues.org/21220>; DOI: 10.4000/e-spania.21220, tente de cerner les caractéristiques de cette littérature tardive.

[7] Peut-être également les auteur.e.s ont-ils le plus souvent estimé que les dynamiques politiques étaient bien connues de leurs lecteurs et lectrices ?

[8] Mario Damen, *De staat van dienst. De gewestelijke ambtenaren van Holland en Zeeland in de Bourgondische periode (1425-1482)* (Hilversum: Verloren, 2000); Robert Stein, *Magnanimous Dukes and Rising States. The Unification of the Burgundian Netherlands, 1380-1480* (Oxford: Oxford University Press, 2017).

Jonathan Dumont

Österreichische Akademie der Wissenschaften (Vienne, Autriche)

Jonathan.Dumont@oeaw.ac.at

Copyright © 2019 by the Society for French Historical Studies, all rights reserved. The Society for French Historical Studies permits the electronic distribution of individual reviews for nonprofit educational purposes, provided that full and accurate credit is given to the author, the date of publication, and the location of the review on the H-France website. The Society for French Historical Studies reserves the right to withdraw the license for redistribution/republication of individual reviews at any time and for any specific case. Neither bulk redistribution/republication in electronic form of more than five percent of the contents of H-France Review nor re-publication of any amount in print form will be permitted without permission. For any other proposed uses, contact the Editor-in-Chief of H-France. The views posted on H-France Review are not necessarily the views of the Society for French Historical Studies.

ISSN 1553-9172